



Bureau du CoRE

Hauts-de-France

14 novembre 2025 – Conseil régional des Hauts-de-France – Lille

COMPTE RENDU

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| ECHANGES PRÉALABLES AU COMITÉ PLÉNIER DU 02 DÉCEMBRE : AVIS SUR LE PLAN D’ACTIONS PLURIANNUEL CARTE DES FORMATIONS. | 3 |
| POINT D’INFORMATION SUR LE TRAVAIL D’ÉLABORATION DES INDICATEURS DES FEUILLES DE ROUTE..... | 16 |
| POINT D’INFORMATION SUR LES RÉUNIONS PRÉVISIONNELLES DU CORE 2026 | 20 |
| LISTE DES PARTICIPANTS..... | 21 |

La séance est ouverte à 10 heures 35.

Philippe BEAUCHAMPS

Co-président du CoRE Hauts-de-France au titre du Conseil régional

Bonjour à tous, merci de votre présence pour ce Bureau du CoRE, mes propos introductifs vont être très simples et très rapides. Je vais simplement excuser mes collègues retenus par ailleurs, Nathalie DROBINOHA, Manoëlle MARTIN et Laurent RIGAUD. Nous aurons peut-être Arnaud DECAGNY en visio, et Anne PINON doit arriver en visio ou en présentiel. Je vous rappelle que nous sommes sur un ordre du jour qui consiste à valider le compte rendu du Bureau du 14 mars, de parler de notre Comité Plénier du 2 décembre, et du sujet des cartes de formations. Nous aurons un point d'information sur le travail d'élaboration des indicateurs des feuilles de route des différentes commissions du CoRE, et, enfin, un point d'information sur la réunion prévisionnelle du CoRE. Me concernant, je n'ai pas d'autre chose à dire en introduction, si ce n'est que nous sommes plusieurs à avoir acté que nous devons réellement avoir fini à midi ce Bureau, donc nous allons être efficaces.

Bruno DROLEZ

Co-président du CoRE Hauts-de-France au titre de l'État

Vraiment pas mieux, donc on peut démarrer.

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL

Pas mieux que Bruno, merci.

Yves-Michel BONTINCK

Vice-président du CoRE Hauts-de-France au titre des organisations syndicales de salariés

Bonjour à tout le monde et allons-y, travaillons.

Philippe BEAUCHAMPS

Très bien, donc nous allons simplement vous proposer de valider le compte rendu du procès-verbal du Bureau du 14 mars que vous avez tous eu et tous lu attentivement. Y a-t-il des remarques ? Y a-t-il des oppositions, abstentions ? Non. Il est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu du Bureau du CoRE du 14 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Échanges préalables au Comité Plénier du 02 décembre : Avis sur le Plan d'actions pluriannuel Carte des formations.

Bruno DROLEZ

Je vais simplement rappeler qu'un gros travail avait été fait, et des progrès sont constatés par rapport à un premier exercice dont on se rappelle tous qu'il a été plus ou moins difficile. Là, je pense que tous les CLPE, à l'exception de deux, ont été consultés, il me semble. 24 CLPE ont pu émettre des avis, des tableaux sur lesquels les CLPE ont été consultés, et sur lesquels vous vous êtes présentés aujourd'hui, ont également évolué et ont été complétés par rapport aux premières versions que nous avons l'année dernière. La Région a également pu interroger toutes les branches, et faire le recueil des avis des branches. C'est un exercice qui n'est pas simple, quand on regarde bien les choses. Nous en avons échangé récemment avec le haut-commissaire à

l'enseignement et la formation professionnelle qui est venu dans la région, et qui a eu l'occasion de rencontrer à la fois la Rectrice et ses services et également les partenaires sociaux, et la Région qui était aussi présente au déjeuner. Nous avons pu échanger, et nous avons pu également lui présenter les travaux que nous menions en Hauts-de-France. Je ne vais pas être plus long sur le sujet puisque je n'avais pas prévu d'intervenir spécifiquement, et je vais passer si vous en êtes d'accord la parole à Thibault sur la présentation à la fois de la méthode qui a été utilisée de cette année, et les résultats qui sont produits par cette méthode.

Thibault GUINNEPAIN

Secrétaire général adjoint de région académique Hauts-de-France

Merci beaucoup, je vais m'exprimer au nom de Madame la Rectrice que j'excuse, elle n'a pas pu être présente aujourd'hui, mais encore une fois, la carte des formations est co-présentée par les services de l'État, l'Éducation nationale pour faire court, on peut avoir une pensée aussi pour l'agriculture, mais aussi et surtout par les services de la Région qui eux ont un rôle aussi déterminant, notamment en matière d'investissement sur la carte. Et puis, il faudra politiquement prendre une délibération dans les prochains mois au niveau de l'Assemblée. Je reviens en quelques mots sur ce que tu as dit, Bruno. Nous avons pu, contrairement à l'année dernière, nous appuyer sur un process qui était sans doute mieux installé que précédemment. Ce sont des points que nous avons pu évoquer notamment récemment dans le cadre du comité jeunesse. Nous avons fait sensiblement, je pense collectivement, des progrès. Les rôles des uns et des autres sont sans doute mieux définis, mieux compris. Il y a encore beaucoup de choses à mener. Je prendrai un point que tu as évoqué, Bruno, qui est l'avis des CLPE. Alors c'est vrai que la DRAFPIC et/ou les services de la Région ont été présents, ont participé, ont été invités par 24 CLPE sur 26. Pour certains CLPE, Hervé TEIRLYNCK pourra y revenir, c'est parfois trois réunions dans le cadre de groupe de travail qui ont été créés spécialement pour cela. Mais tu évoques des avis, nous n'avons pas toujours eu un avis formalisé, malgré le fait qu'on ait produit des documents qui invitaient, qui étaient un peu un didacticiel pour parvenir à forger un avis, et en vrai, il n'y a pas toujours eu un avis. De même, les compositions des CLPE, je ne rentre pas sur la représentativité sur ce débat-là, mais plutôt sur quand on dit un avis du CLPE, est-ce que c'est un avis de chaque membre, est-ce que c'est un avis des membres, est-ce que c'est un avis collégial ? Ce n'est pas toujours évident. Donc, nous avons fait avec, nous nous sommes adaptés en fonction de ces réalités. Donc tout cela a été évoqué encore une fois il y a quelques jours dans le cadre du comité jeunesse pour essayer de montrer comment on a fait évoluer notre travail au cours de l'année en fonction des avis des CLPE. Je ne vais pas parler pour la Région, mais grosso modo, il y a eu à peu près les mêmes incertitudes continues au niveau de la Région pour la consultation des branches. Et au final, nous présentons une carte qui est le reflet de ces travaux et des échanges pendant toute l'année.

Hervé vous le dira, pour vous montrer le travail qui a été fait au sein des territoires, il y a certaines formations que nous voulions faire évoluer ou non, qui n'ont pas fait l'objet d'échanges dans le sens que nous pensions. Et nous avons écouté les avis au point où nous avons fait modifier les formations, que ce soit à la hausse ou à la baisse, en fonction des remarques que nous avons pu recueillir sur le terrain. Tout cela pour dire que contrairement à l'année dernière, nous avons mieux, je dirais avec mes mots, industrialisé la dimension territoriale. Nous l'avons vraiment inclus dans le process, il y a encore une fois des choses à parfaire, mais je trouve que nous sommes plutôt dans le mieux. Je reviens aussi sur un débat qui est revenu longtemps depuis ces derniers mois autour de indicateurs. Je dirais aussi que sur les documentations, nous avons réussi à trouver des données les plus objectives, qui sont celles dues au commissariat avec son logiciel Orion, qui sont des données publiques, qui nous permettent de prendre en compte à la fois le taux d'insertion, à la fois le taux de poursuite d'études une fois qu'on est diplômé. Et puis évidemment, cela c'est ce qui regarde davantage, je dirais, les financeurs que sont l'Éducation nationale ou la Région, le taux d'occupation, le niveau d'attractivité des formations que nous ouvrons ou fermons en fonction de l'évolution de la carte.

Hervé TEIRLYNCK

Délégué régional académique à la formation professionnelles initiale et continue (DRAFPIC)

Donc, première diapositive, nous vous rappelons un peu les objectifs que nous avons définis en 2020. Je vous rappelle que sur la carte des formations, nous sommes sur une organisation triennale qui va des rentrées 25 aux rentrées 27. Donc, c'était accompagner les mutations engagées en région Hauts-de-France. Les grands projets, nous les connaissons tous maintenant, c'est les EPR, la vallée de la batterie, la vallée de la logistique aussi sur le Cambrésis. Élever le niveau de qualification de la population. Pourquoi ? Parce que je rappelle trois chiffres assez

marquants. Quand nous sortons avec un CAP, le taux d'insertion professionnelle, en moyenne, il est de 20%. Si nous sortons avec un bac pro, il est de 40%. Si nous sortons avec un BTS, diplômé d'un BTS, nous avons 60% de chance d'être inséré à moins de 6 mois professionnellement. D'où l'idée de pouvoir élever le niveau de qualification, vous ne verrez pas seulement par des diplômés connus de type bac pro, BTS, mais par du CAP à un an, par des formations complémentaires, que nous appelons le certificat de spécialisation, et parfois sur des micro-demandes des entreprises, des formations d'initiatives locales.

Nous souhaitons un équilibre de formations dans le cadre des objectifs nationaux, entre les ouvertures et les fermetures. La tendance est plutôt de fermer, la tendance est simple, soit de fermer des formations qui sont parfois attractives pour les gamins, mais peu insérantes, et d'ouvrir des formations insérantes, mais la difficulté, c'est parfois, et notamment dans les filières industrielles, qu'elles sont peu attractives. Nous avons souhaité, malgré cette feuille de route de 3 ans, quand même apporter de la souplesse, c'est-à-dire en fonction des évolutions du territoire et de la demande des territoires, nous apportons, dans un premier temps, nous l'avions dit à dose homéopathique, je pense que pour 2027, nous serions un peu plus qu'à la dose homéopathique, mais à la dose allopathiques, nous allons proposer des ouvertures qui n'étaient pas demandées en 2024 par les chefs d'établissement tout simplement, parce que un chef d'établissement qui vient d'arriver dans un établissement, il se voit bloqué sans sa carte des formations, donc l'idée c'est de pouvoir quand même l'adapter. Nous avons déjà des demandes que nous étudions pour 2027 et qui vous seront proposées au prochain, pour la rentrée 2027. Nous vous avons proposé ici avec l'ensemble des collègues dont la Région, plutôt de vous faire une diapo avec toutes les dates, vous avez un axe des temps, qui a déjà été présenté au comité jeunesse, où nous voyons que la carte des formations est un fil rouge annuel pour les équipes de la Région et de la DRAFPIC, et j'allais dire un mouvement perpétuel, c'est-à-dire que continuellement nous travaillons sur la carte des formations, ce n'est pas parce que le CoRE a lieu en décembre que la carte des formations, nous la préparons en novembre. C'est vraiment un travail qui est mené toute l'année. La semaine prochaine, j'ai déjà des rendez-vous avec les chefs d'établissement pour aller visiter des établissements, pour voir la capacité d'adaptation de l'établissement, notamment en plateau technique, pour préparer la carte des formations 2027.

Vous voyez que normalement nous aurons notre CoRE Plénier début décembre, où sera votée sous réserve des moyens attribués à l'État, la carte des formations. Sur la diapositive suivante, je vous ai fait juste un focus pour cette année. Nous avons, comme le disait tout à l'heure Bruno, vous aviez évoqué notre visite dans les CLPE, et Thibault aussi l'a évoqué, depuis juin, toute l'équipe de la DRAFPIC s'est rendue dans l'ensemble des CLPE pratiquement, 24 sur 26. Nous avons travaillé en relation étroite avec la Région pour échanger aussi nos invitations. Parfois, la Région était invitée, et nous n'étions pas invités, parfois c'était la région académique qui était invitée et pas la Région, ce qui nous a permis de mettre en commun nos informations et de couvrir pratiquement 90-95% des territoires. Parfois une réunion, deux réunions, trois réunions avec des territoires qui se sont imprégnés totalement de la carte des formations, en mettant des GT. Chaque fois que nous sommes invités, nous nous rendons aux GT. Sur certains territoires, cela a été trois GT, sur d'autres deux. Mais nous avons pu, outre des réunions parfois en plénière, avoir des GT où tous les services de l'État étaient présents, et aussi les partenaires sociaux et les partenaires économiques. Les consultations, écoutez, nous, comment nous avons travaillé ? Déjà, nous avons travaillé avec les experts internes au sein de la région académique, les inspecteurs d'académie, la DRAFPIC, la collègue en charge de l'insertion et de l'orientation, les inspecteurs et les services académiques. Puisque quand je dis services académiques, n'oublions pas que nous avons un service qui est notre service division des moyens, et sans les moyens, nous ne pouvons pas avoir l'aval de la rectrice pour implanter les formations.

Sur la consultation des territoires, je vais vous expliquer un petit peu comment nous avons travaillé. En fournissant pas mal de documentations, comme il avait été demandé l'année dernière, et là je vous rappelle que nous avons été dans 24 des 26 CLPE. La consultation du monde économique a été consultée par la Région, et les branches ont été consultées par la Région. Et nous, région académique, moi jeune DRAFPIC en fonction, j'ai souhaité rencontrer les branches, non pas par rapport aux territoires, mais plutôt vraiment pour la connaissance des métiers, et aussi connaître à moyen terme les demandes des différentes branches, je ne les ai pas encore toutes rencontrées. Nous avons rencontré les principales, par exemple, vendredi prochain nous allons rencontrer la branche de la propreté suite au CLPE de la métropole lilloise qui s'est tenu ici. Nous avons des informations et cela nous permet aussi de démonter parfois des idées toutes conçues, notamment sur la logistique, le transport, de repérer aussi des formations qui sont plutôt dédiées à la formation continue qu'à la formation initiale. Cela nous permet aussi de réguler notre carte des formations, et puis d'avoir cette fameuse

complémentarité formation continue-formation initiale. Même si ce n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui la formation continue, j'en parlerais peut-être tout à l'heure au moment des décisions qu'on a prises post-CLPE.

Je vous propose de passer à la diapositive suivante. Sur les CLPE, comme le disait monsieur GUINNEPAIN tout à l'heure, nous n'avons pas toujours eu de retours des CLPE. C'est-à-dire que nous avons pris note des CLPE où nous sentions que cela tiquait quand nous faisons des propositions, quand il y a eu des avis réservés. Rappelez-vous l'année dernière, le CoRE, monsieur le vice-président Philippe BEAUCHAMPS avait fait remarquer que nous avions cinq avis réservés, ce n'étaient pas des avis défavorables, c'étaient des avis réservés. Et nous en avons tenu compte, disons, à moitié puisque nous avons quand même proposé. Nous étions persuadés d'avoir la solution. Cette année, à chaque fois qu'un CLPE a proposé un avis réservé ou défavorable, nous avons reporté notre décision soit d'ouverture, soit de fermeture. C'est-à-dire que dans le cadre des ouvertures, nous les avons reportées pour une expertise supplémentaire en 2027, et pour les fermetures, nous avons à chaque fois décidé de ne pas fermer, et nous allons utiliser un terme footballistique, de mettre un carton jaune un peu à l'établissement, pour dynamiser un peu le recrutement et l'attractivité de la filière que nous souhaitons peut-être nous suspendre ou fermer. Là où nous avons pris l'exemple du CLPE, où nous avons proposé l'ouverture, il me semble d'une mention complémentaire post-bac : « *assistante conseil vente à distance* ». Vous savez, ce sont les téléopérateurs. On nous a fait remarquer que sur le territoire, il y avait très peu de mobilités et qu'en même temps, il n'y avait pas d'entreprise intéressée sur cette filière, donc, nous avons préféré reporter le projet pour Avesnes-sur-Helpe. Pour le CLPE de Cambrai, nous sommes dans le cas contraire, c'est-à-dire que nous n'avons pas vu la possibilité d'ouvrir un projet de BTS en pilotage des procédés. C'est un BTS industriel, il y a une demande sur le territoire. C'est un BTS assez coûteux sur le plateau technique. Donc, nous travaillé avec le GRETA, nous avons fait une visite de terrain au lycée de Cambrai, et là j'ai pu voir que nous avons pu travailler avec le GRETA. Le GRETA, c'est notre établissement, groupement d'établissements, qui permet de faire de la formation professionnelle pour les adultes. Le GRETA investit sur ses fonds propres 750 000 euros sur un plateau technique. Ce plateau technique va pouvoir être dédié à la formation continue, puisqu'il y a un groupe de formations continues dédié, et en même temps, il va être optimisé dans la mesure où nous allons pouvoir à la rentrée 2027, ouvrir un BTS en formation initiale, et les gamins de formation initiale pourront utiliser le plateau technique. Nous avons une mutualisation des plateaux, nous sommes complètement dans la feuille de route du discours du haut-commissaire que nous avons rencontré la semaine dernière.

Donc, pour le CLPE de Compiègne, nous étions sur des CAP, des demi-division de bac pro ASSP transformés en AEPA. Alors là, vous voyez bien que la demande des élèves est importante sur le bac pro AEPA, mais la profession nous dit que les opportunités sont plus importantes sur l'ASSP, et donc nous reportons le projet de transformation. En dernier, c'était le CLPE de Lille, qui est co-présidé par Philippe BEAUCHAMPS, où nous avons une demande assez insistante d'un établissement qui travaille bien avec la branche, c'est le lycée Beaupré d'Haubourdin pour transformer la filière purement tertiaire administrative en filière logistique. Le problème c'est l'équipement des plateaux techniques. Donc, je me rends à un établissement la semaine prochaine qui a déjà cette filière pour voir comment ils ont pu travailler à coût modéré. Nous allons essayer de trouver pour la rentrée 2027 la possibilité d'ouvrir un bac pro logistique en partenariat déjà avec la branche, qui nous soutient, qui admet que l'équipe pédagogique est prête, parce que nous aussi nous avons un problème RH derrière, là nous avons la RH qui est disponible. Avec le plateau technique, nous allons certainement pouvoir travailler avec la branche et avec une grosse société, une entreprise qui nous mettrait à disposition ses plateaux, plus peut-être quelques investissements en interne possibles avec de la taxe d'apprentissage. Sachant qu'en plus à la logistique, nous sommes sur une insertion professionnelle assez forte, non seulement une insertion professionnelle, mais quand nous avons un bac pro logistique, l'intégration en BTS logistique est plutôt facile, donc une vraie élévation de qualification jusqu'au bac +2.

Pour la diapositive suivante, je vais laisser mes collègues de la Région peut-être la commenter avec moi. Nous vous avons fait une diapositive avec les propositions de mesures par grande filière. Plutôt que de rentrer par territoire, nous avons une entrée ici cette fois-ci par filière, où nous avons dissocié l'hôtellerie et le tertiaire, donc les propositions de mesures en ouverture et en fermeture. En réduction, en fermeture, vous voyez que c'est le tertiaire qui est fort impacté, puisque ce n'est pas celui où nous avons tout au moins sur le niveau bac, parce que nous, n'oubliez pas avant le BTS nous avons le bac, et le CAP c'est là où nous avons quand même le moins d'insertion professionnelle. D'où ce transfert de formations de tertiaires vers des filières de service qui insèrent, et des filières industrielles qui insèrent. L'enjeu est assez complexe, pour nous, c'est complexe puisque je vous rappelle que nous avons les RH. Nous avons des plateaux aussi parfois qui ont été investis par la Région, et c'est assez compliqué de dire : « *Voilà, nous fermons une filière tertiaire si nous avons eu des investissements récents* ». Mais nous profitons aussi, je vous avoue, sur la filière tertiaire d'une pyramide des âges des

personnels, qui a une population tertiaire qui vieillit, il y a des départs en retraite, ce qui nous permet aussi de pouvoir faire le transfert en RH sans mesure de carte scolaire. Quand nous ne pouvons pas faire autrement, il y a des mesures de carte scolaire. Les mesures de carte scolaire, c'est-à-dire qu'un enseignant quitte un établissement pour aller dans un autre établissement. C'est toujours assez complexe à gérer avec nos collègues OS, mais nous essayons de le faire dans la meilleure humanité possible.

Frédéric FLANDRE

Conseil régional Hauts-de-France

La diapositive précédente fait le lien avec notre propos, qui rend compte de la consultation des branches professionnelles sur ces projets 26-27. Rappeler qu'en fait, depuis l'année de cadrage 24, nous avons eu deux campagnes de consultation sur les propositions des établissements. La première campagne a été de juin à septembre 24 pour la rentrée 25. Et puis, il y a aussi une campagne toujours à l'été entre juillet, septembre 25 pour les mesures 26 et 27. Dans le cadre de cette dernière campagne, d'ailleurs, les partenaires sociaux ont pu avoir accès à l'ensemble des dossiers qui avaient été déposés par les établissements.

L'accès se faisant via un outil Orfi que d'aucuns autour de la table connaissent, avec un retour sur une boîte générique qui avait été mise en place à cette occasion. Les retours, vous en avez été destinataires in extenso dans les documents qui vous ont été transmis préalablement au CT et au Bureau d'aujourd'hui. Donc, nous avons rendu compte des dossiers que nous avons en stock à l'été 2025, où nous étions très en amont du processus d'instruction. Donc, vous avez le retour sur l'intégralité des dossiers, et ensuite dans la présentation, nous avons rendu compte des dossiers qui apparaissaient à l'automne plutôt favorables pour 2026, et d'autres plutôt défavorables pour 2026, c'est-à-dire que le dossier n'était pas mûr et pouvait être revu dans le cadre de la campagne sur la rentrée suivante. Donc effectivement, il y a un certain nombre de dossiers qui avaient été examinés, et donc nous vous avons rendu compte des avis que nous avons reçus ou pas reçus sur l'ensemble de ces dossiers. Je proposais une petite remarque très rapide sur les expérimentations qui ont été menées par ailleurs, puisqu'on utilise dans la Région Orfi, pour le dépôt et en partie pour l'analyse des dossiers. Il y a eu une expérimentation via Orion de certaines régions pour mener cette campagne. Nous avons eu un retour dans le cadre d'un groupe de travail de la Région Hauts-de-France, et en fait, il s'avère que l'outil avait deux inconvénients majeurs. Les dépôts des dossiers des établissements se faisaient en continu, donc c'était alimenté en continu, et vous imaginez que c'est compliqué, nous n'avons pas de stock, cela rentrait tout le temps. Et la deuxième partie est que le processus n'était pas trop transparent. C'est-à-dire que les établissements qui déposaient leurs dossiers voyaient les avis au fur et à mesure que les avis étaient émis. Or, le processus fait que nous changeons forcément régulièrement de position puisque nous consultons qui, les territoires, les branches, etc., le CT, le Bureau et le Plénier du CoRE, donc les choses évoluent. Ce n'était donc pas jugé pertinent de donner cette complète transparence aux établissements. Il y a eu donc un retour sur cette expérimentation. Et à ce propos, la Région Grand Est a prévu par contre de faire une API, c'est-à-dire de laisser les établissements déposer sur Orion, mais ensuite de récupérer les dossiers pour stabiliser les dossiers qui vont être examinés et éviter cet effet effectivement d'une entrée permanente de nouveaux dossiers.

Sur la diapositive suivante, je vous ai rappelé effectivement la date parce que cela a été évoqué dans les propos de tout à l'heure. La Région, en plus de ces consultations que je me permettrais d'appeler dématérialisées, a commencé à mettre en place des réunions sectorielles. Vous avez les périmètres et les dates qui vous sont rappelés dans cette diapositive et la diapositive suivante. Si je peux me permettre de faire un petit retour sur ces réunions, certains des participants nous ont dit : « *Je vous ai déjà quelque part répondu suite à votre demande d'avis de l'été, je n'ai pas changé d'avis* ». D'autres nous ont dit : « *Je n'en avais pas parce que peut-être, je n'ai pas aujourd'hui le recul nécessaire pour formuler un avis* ». Mais beaucoup nous ont par contre suggéré effectivement des pistes de travail pour travailler avec eux à l'avenir et peut-être co-construire une approche un petit peu différente, un peu plus en amont, pour mieux associer les partenaires du monde économique. Juste quelques exemples si vous le permettez. Concernant la filière du sanitaire social et services à la famille, ils nous ont dit que nous n'avons pas de remarques particulières sur les mesures qui étaient proposées, mais que faisant état de deux études prospectives, l'une sur les métiers d'assistant maternel et l'autre sur l'aide à domicile, ils s'attendaient à une augmentation des tensions sur le marché du travail. Ils nous ont dit que c'est peut-être un suivi sur lequel il faut anticiper s'appuyant sur ces études de prospectives.

La filière textile nous a dit être très sensible à la coloration des diplômes, donc c'est une démarche qui a été très développée à la rentrée 25, mais cela a été rendu compte aussi tout à l'heure, il y a encore des nouvelles

colorations qui sont proposées pour la rentrée 26. Concernant la plasturgie, nous avons entendu effectivement des tensions sur les métiers de la maintenance, alors, ce n'est pas nouveau et ce n'est pas propre à la plasturgie, mais c'est quelque chose qui est revenu à cette occasion. La filière transport nous a dit aussi son intérêt pour les colorations, mais aussi un intérêt pour la maintenance des véhicules nouvelles générations, mais ce n'est plus nouvelle génération, des véhicules hybrides, des véhicules électriques, etc., toutes les technologies embarquées. La logistique nous a saisi entre guillemets de questionnements par rapport à l'intégration de l'intelligence artificielle dans leur process et à l'automatisation, et d'ailleurs l'intelligence artificielle est aussi un sujet qui est au cœur du CPRDFOP. Sur la partie travaux publics, ils ont aussi pour ce qui les concerne insisté sur des besoins importants sur la métropole lilloise et le dunkerquois, notamment, ce qui fait que nous avons aussi des entrées territoriales dans ces réunions sectorielles, c'est tout à fait normal, et une attention effectivement aussi pour les certificats de spécialisation ex-mention complémentaire et les colorations.

J'ai bientôt fini mon inventaire à la Prévert, vous me pardonnerez, mais c'était juste pour illustrer mon propos. Sur le bâtiment, un intérêt effectivement pour développer les sensibilisations des modules, notamment aux encadrants, chefs de chantier sur les matériaux biosourcés, le bâtiment durable. Pour l'automobile, nous avons une réunion avec notamment l'ANFA sur cette question particulière des plateaux techniques. Ils nous ont interpellés pour dire : « *Nous avons un sujet, nos plateaux ne sont plus adaptés, nous savons que c'est un coût conséquent, notamment pour la Région* ». C'est la dernière réunion avec Mobilians, et donc, nous voulons y travailler avec vous, voir quelles solutions apporter. Nous sommes aussi sur une logique de mutualisation des plateaux et des ressources. Voilà ce que je voulais dire à propos des réunions sectorielles et deux sont prévues encore au mois de novembre sur l'hôtellerie restauration et BETIC, c'est Bureau d'Étude Technique cabinet d'ingénieur conseil et des sociétés de conseil. Voilà pour ce qui concerne la partie consultation sectorielle, nous avons aussi rendu compte des mesures dans cette diapositive, en répartissant, comme cela a été fait sur la diapositive suivante, en types de mesures par territoire et in fine aussi à camembert, où nous ne voyons effectivement, pas les mesures forcément définitives, mais celles qu'on imagine et qui sont encore en débat aujourd'hui, puisque je me permets de rappeler que le calendrier a montré que les dossiers ne seront finalement arrêtés, les mesures ne seront finalement arrêtées qu'à l'issue de la délibération que prendra le Conseil régional en début d'année 26.

Bruno DROLEZ

Merci beaucoup pour cette présentation à deux voix qui montre le travail qui a été accompli, d'ailleurs, je n'ai pas le souvenir que l'année dernière, nous avons eu cette présentation de branche, et c'est vraiment très intéressant. C'est forcément par nature un inventaire à la Prévert, puisque chaque branche a ses propres enjeux, et donc c'est vraiment très utile de l'entendre comme cela.

Philippe BEAUCHAMPS

Quelques mots sur ce que j'ai entendu aujourd'hui, sur ce que j'ai vécu depuis un an, ma première réunion du CoRE, quasiment où j'arrive et je m'aperçois assez rapidement qu'il y avait un sujet majeur sur la carte des formations. Je ne sais pas si, aux yeux de tous, il est réglé. Je veux dire qu'à mon niveau, il a pour le moins sensiblement évolué positivement. Alors, je vais vous rappeler quand même quelque chose, avant d'être vice-président en charge de la formation, je ne suis pas du tout issu du monde de la formation, donc je n'y connaissais pas grand-chose, et merci à vous de m'avoir soutenu et de m'avoir appris ce que je devais savoir. Mais j'étais pour autant déjà co-président avec un sous-préfet, une sous-préfète d'ailleurs à l'époque, de ce qu'on appelait, c'est tellement vieux déjà, les SPEL. Et j'étais notamment co-président du SPEL de la Métropole Européenne de Lille, de septembre 2021 à décembre 2023. Je n'étais pas encore vice-président de la Région, pas encore en charge de la formation. Et pourtant, on devait déjà interroger les SPEL sur les formations. C'est pour vous montrer quand même ce qui a évolué. Je n'ai jamais entendu parler de la carte des formations aux SPEL quand je co-présidais de septembre 2021 à décembre 2023. Pourquoi je vous dis cela ? Parce que nous pouvons dire que tout n'est pas encore parfait, mais je voudrais savoir, je voudrais qu'on se rappelle tous, d'où on vient. Je rappelle de manière anecdotique, mais vous le savez tous, que le SPEL de la Métropole Européenne de Lille, c'est 25% de l'emploi salarié de la région Hauts-de-France, donc c'est quand même intéressant que nous n'oublions pas notamment celui-là. Effectivement, en 2024, nous n'avons pas non plus été beaucoup interrogés dans le

cadre des comités locaux pour l'emploi, mais nous étions tous soumis à quelqu'un qui avait considéré qu'il fallait changer de nom à un truc qui marchait très bien, qui s'appelait le SPEL, à créer des comités locaux pour l'emploi, et les compliquer de manière incroyable en mettant des comités départementaux, des comités régionaux. Nous râ lions, l'État râ lait, le DREETS râ lait, la Région râ lait, mon copain le sous-préfet GILARDEAU parti depuis auprès du préfet de police de Marseille râ lait, parce que nous étions à l'arrêt sur des sujets ô combien importants pour notre région. Aujourd'hui, tout cela est rerentré dans l'ordre. Vous avez eu raison de dire, et je vais parler de ce que je connais bien, puisque je l'ai porté, du sujet de la carte de formations dans les comités locaux pour l'emploi, je ne vais pas non plus vous faire un discours idyllique. Où est-ce que cela a particulièrement bien fonctionné ? Je suis désolé, je vais vous le dire. Là où il y a des conseillers régionaux particulièrement impliqués et connaisseurs du monde économique.

Le comité local pour l'emploi, excusez-moi, je n'ai pas les chevilles qui gonflent, vous pouvez regarder, oui, bien sûr, il s'est bien passé. Le comité local pour l'emploi de Cambrai, de Nathalie DROBINOHA, oui, bien sûr, il s'est bien passé. Le comité local pour l'emploi d'Arras avec Nathalie GHEERBRANT qui passe sa vie depuis 20 ans à accompagner l'économie arrageoise, oui bien sûr, il s'est bien passé. Quand je dis qu'il s'est bien passé, cela ne veut pas dire que nous étions d'accord avec ce qu'on nous a présenté, cela veut dire que nous avons tout le monde autour de la table, les organisations syndicales, les organisations patronales, les branches, les ceci, les cela, et puis des chefs d'entreprise, des organismes de formation, et que nous avons pu échanger. Dans les territoires où les conseillers régionaux sont moins portés sur l'économie, mais où justement le sous-préfet ne l'est pas non plus beaucoup, cela a pu moins bien fonctionner. Donc, soyons clairs, nous en avons 24, je crois que 16 ont rendu un avis, c'est cela ? 16 ont rendu un avis, nous essayerons la prochaine fois de passer de 16 à 20, mais je dis aussi aux gens ici présents, il doit y avoir des organisations patronales, syndicales à ces comités locaux pour l'emploi, et elles n'étaient pas présentes non plus dans tous les comités locaux pour l'emploi. On me dit qu'elles avaient été invitées, je ne sais pas si c'est le cas, je n'y étais pas, mais il y aura tous un effort conjoint qui commence par la Région, qui passe par l'État et qui passe par chacun des membres de ce comité local. Alors, ce que je peux vous dire sur Lille, c'est qu'il a été de qualité, mais il n'est pas fini le comité local pour l'emploi, parce que j'ai une mauvaise habitude, et après je me tais. Nous avons demandé de faire un compte rendu, donc nous avons un compte rendu précis, en 6 pages, et il y a une petite partie de ce compte rendu qui explique ce que vous a dit Hervé c'est que, notamment nous avons profité, parce que nous avons beaucoup de branches, de syndicats professionnels, la salle Rappeneau était pleine. J'entends parler de logistique et de plateau technique, et on me parle d'un plateau technique que nous avons ou que nous allons faire avec une hauteur sous plafond de 7 mètres, tout de suite j'arrête la réunion, mais une fois de plus parce que nous sommes des personnes qui connaissent le sujet. Je dis : « Arrêtez de parler de plateau technique de 7 mètres sur la logistique, c'est la logistique de papa ». La logistique aujourd'hui c'est sous des hauteurs minimums de 13 mètres 50, donc nous n'allons pas faire un bâtiment de 13 mètres 50 pour apprendre aux gens à travailler, alors que des bâtiments de 13 mètres 50 appartenant à des sociétés privées, il y en a partout autour de la métropole européenne de Lille, et elles seront ravies de vous les prêter, de vous prêter une travée, parce que j'ai aussi donné un élément, c'est important que nous donnions ces éléments, il y a un million de mètres carrés de vide dans la région Hauts-de-France chez les logisticiens, ce qui ne veut pas dire que la profession va mal. C'est une profession qui construit, qui s'adapte à des besoins de clients et il y a toujours du vide, tous les gros logisticiens de la région qui s'appellent FM Logistic, LOG'S, BILS-DEROO, etc., ont tous du vide, donc ils cherchent tous de la main-d'œuvre. Allez les voir, ils vont vous prêter une partie de leurs entrepôts pour faire usage de plateaux techniques. Et donc, j'ai ce compte rendu et après j'en ai fini, et mon ami Hervé sait qu'il a encore des choses à faire dans ce compte rendu. Alors, nous, nous avons fait le boulot, je n'ai forcé personne à voter, il y avait tout le monde, le MEDEF était représenté, nous avons voté à l'unanimité la carte de formations, nous l'avons modifié, et puis, nous avons donné une liste de courses, donc monsieur TEIRLYNCK par exemple, il doit revenir nous faire une proposition sur les formations sur le textile, une piste pour une coloration sur Tourcoing sur les textiles opérateurs de production, et puis il doit encore nous revenir parce qu'il doit travailler sur un module complémentaire sur le maintenance outillage dans la plasturgie, travailler sur un module complémentaire en coloration, voilà, nous avons fait le travail.

Je voudrais aussi défendre et à la fois dire la réalité sur les branches, j'ai invité la Fédération Régionale du Bâtiment, j'ai reçu un courrier de mon copain LOISON, je le connais depuis 20 ans, qui m'écrit : « Je suis prêt et je ne suis pas prêt parce que je suis en train de faire une étude sur nos besoins en main-d'œuvre dans les années à venir ». Oui, donc nous attendons son étude et quand il l'aura faite, elle va sortir, et nous prendrons en charge ses éléments. Ce matin, j'ai commencé ma matinée là-bas, juste derrière, avec une réunion faite par Enedis. Enedis venant présenter aux acteurs de la formation et de l'emploi, il y avait des organismes de formation,

France Travail, les missions locales, leurs besoins en emploi dans les 10 ans à venir. 2 500 salariés dans les Hauts-de-France, nouveaux salariés à l'optique 2030. Je leur ai dit à un moment donné, il y avait déjà Lille qui était là, on parlait de est-ce qu'il y a des bonnes formations dans les lycées. J'ai pris le micro et j'ai dit : « *Arrêtez de parler. Vous savez exactement ce dont vous avez besoin. Vous allez faire cette réunion* ». C'était sympathique, Jean-Michel LOBRY l'animait, tout était bien, il y avait du café, des petits gâteaux : « *Mais après, vous allez vous rencontrer et dire exactement ce dont vous avez besoin comme formations, et nous, nous allons voir si nous l'avons dans les lycées. Si nous ne les avons pas, nous allons aller voir monsieur DRAFPIC en lui disant que 2026-2027, on s'en fout de savoir si nous l'avons voté pour 2 ans, nous, nous avons besoin de créer quelque chose de nouveau pour répondre à l'emploi, etc.* ». Donc j'ai fini. Tout n'est pas parfait. La perfection, elle n'existe pas. Est-ce que cela s'est amélioré ? Très sensiblement. Est-ce que j'ai remercié à la fin de mon CLPE de Lille le DRAFPIC pour le travail qu'il avait fait ? Oui, très officiellement devant tout le monde. Et voilà ce que je voulais vous dire par rapport à ce sujet de la carte des formations.

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL

C'est à nous ? Merci beaucoup. Nous, on pointe évidemment aussi les progrès qui sont tout à fait notables, et le premier progrès que nous pointons, c'est la bonne volonté des acteurs, et l'entrée des personnes dans ce processus qui, jusqu'ici, ne nous plaisait pas du tout. Il reste des zones de questionnements qui sont un peu techniques, et notamment sur la coordination entre le Rectorat et la Région. Je vais prendre un exemple. Quand nous avons regardé les fichiers, il y avait dans un fichier 145 lignes mouvementées et dans un autre 126. On s'est demandé où étaient passées les 20 formations qui avaient disparu. Et ce dont nous nous sommes rendu compte côté patronal, c'est que les branches ont été questionnées sur le fichier à 126 lignes. Alors, cela rejoint ce que disait monsieur, c'est que cela bouge tout le temps. Cela nous semble important qu'il y ait une amélioration qui soit pilotée et qui puisse se mettre en place de manière paritaire, enfin quadripartite sur ces sujets-là, alors que nous avons listé, qui concerne effectivement la qualité de la donnée, et aujourd'hui, le progrès est notable, le respect de la directive ministérielle dont la traduction a été écrite par Marc GERONIMI, et très objectivement aujourd'hui c'est beaucoup mieux, mais il nous manque quand même quelques étapes.

Quand nous avons reçu effectivement le haut-commissaire, Bruno l'a dit à demi-mot, mais il n'a pas prononcé les termes, mais il a quand même dit : « *Ce qui va nous intéresser ce sont les taux d'insertion et les taux de poursuite d'études* ». Qui sont à mon sens des sujets vers lesquels nous devons converger. Vis-à-vis des branches, il y a une confusion entre CPRDFOP et les cartes des formations. Donc, cela, c'est un sujet sur lequel la Région doit clarifier.

Je peux vous montrer le mail que j'ai reçu au titre du BETIC, réunion du 27 novembre, alors vous avez de la chance que ce n'est plus moi qui suis le représentant régional, donc ce n'est pas moi que vous aurez en face, mais c'est un modèle d'incompréhensibilité. Je suis désolé. Il y a trop de choses dedans, c'est trop compliqué. Je souhaite que la Région simplifie sa manière de travailler sur ce sujet. Orion, Orfi, ce n'est pas possible pour des branches. C'est une horreur ce truc, donc si nous pouvions avoir des êtres humains en face de nous pour avancer, ce serait vraiment très bien. Donc, nous avons un ensemble de sujets tout en réinsistant sur les progrès. La réunion de démarrage était janvier 2025. Le travail fourni en 11 mois est remarquable, absolument remarquable, et c'est important pour nous. Nous avons une proposition à vous faire, d'un travail en quadripartite, et je vais passer la main à Christophe sur ce sujet-là, pour que nous atteignons les 95-97% d'efficacité qui sont importants pour nous, nous sommes aujourd'hui aux alentours de 85-90, donc c'est déjà très bon, mais nous pensons qu'il y a quelques petits sujets sur lesquels un travail quadripartite complémentaire pourrait être intéressant. Christophe, tu veux prendre la main ?

Christophe COURQUIN

CFDT URI Hauts-de-France

Merci Matthieu. Effectivement, nous ne pouvons pas le nier, je le redis, pourtant, vous le savez, vous me connaissez pour certains. Je dis les choses clairement et directement, le travail avance. Des incompréhensions, nous en avons dans le sens où, je suis désolé, mais je ne travaille ni pour l'État ni pour la Région, et le dialecte parfois étatique et régional est un peu incompréhensible. Je remercie monsieur BEAUCHAMPS d'avoir insisté sur le fait de la pertinence de la présence des partenaires sociaux et des acteurs économiques dans les comités locaux qui vont vous apporter les solutions. C'est clair que cette disposition de mettre en œuvre ce quadripartisme opérationnel en territoire est une bonne chose. Là où je reviens sur ce que disait Matthieu, nous partenaires sociaux, nous allons vous proposer des pistes d'amélioration, mais aussi de compréhensions,

puisque, pour que nous puissions parler la même langue et que, dans un temps donné, un calendrier que nous définirons entre nous, nous puissions avoir ces réponses et vous apporter aussi nos visions. Ne pas attendre l'échéance de la réunion plénière pour se dire les choses, plutôt essayer de travailler en sous-commission, préparer les sujets avec nous, et essayer de répondre dans un temps donné à nos questionnements et comme cela, nous éviterons de recevoir les documents et de se poser des questions, d'en faire peut-être des interprétations qui sont fausses. Voilà, parce que, parfois on ne se comprend pas. Donc, nous préparons ce document avec cette volonté d'une sous-commission, nous vous soumettrons nos questionnements, nos interprétations aussi, et se mettre un petit calendrier de réponse sur les sujets à venir et sur l'évolution permanente. Et là c'est vrai, une carte des formations, nous ne pouvons pas la définir, tout change. Et je rejoins ce que disait monsieur BEAUCHAMPS, il faut une flexibilité d'adaptation en fonction des besoins des territoires, des entreprises, et dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels pour les jeunes et les moins jeunes, lorsque j'entends de mutualisation, tous les sujets qui vont venir sur la table. Donc c'est la proposition que nous vous faisons. Merci. Je passe la main au vice-président.

Yves-Michel BONTINCK

Je serais un peu redondant. En tant qu'ex-enseignant, je vais donner ma petite appréciation marginale : « *Tu as progressé, c'est super. Ton investissement est réel et appréciable. Tu as nos félicitations. Pour progresser encore un peu, il est indispensable d'améliorer ta méthodologie de travail. Cela te permettra d'être plus performant* ».

Philippe BEAUCHAMPS

Je n'en ai jamais eu une comme cela à titre personnel, c'était toujours moins bon.

Yves-Michel BONTINCK

Maintenant, je dirais que les appréciations marginales c'est bien, mais que cela ne donne pas de piste de travail. Christophe a évoqué quelques pistes de travail, je me permettrais de faire juste deux petites précisions, qui ont déjà été dites, pour l'une d'elles, entre autres. La réalisation d'un document unique permettrait peut-être de lire plus facilement et d'aller plus en profondeur dans la réflexion, parce que passer d'un document à l'autre, ce n'est pas toujours évident. L'autre chose, et cela a été un peu évoqué par monsieur BEAUCHAMPS, les CLPE, peut-être faudrait-il envisager une espèce de formation ou d'acculturation des membres des CLPE à la question de la formation. Parce que si nous voulons que l'ensemble des CLPE soit actif et efficace, et nous avons vu que cela pouvait être effectivement intéressant qu'ils le soient, puisqu'il y a eu quelques exemples qui ont été donnés, qui montraient que c'était effectivement utile. Et puis insister sur le fait de gérer l'anticipation et l'adaptation à un monde en plein mouvement, cela fait un peu la quadrature du cercle, mais il faut être un peu vigilant tout seul. Voilà, simplement.

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL

Merci beaucoup. Il y a un temps que je n'ai pas évoqué que je voudrais mettre en évidence, c'est que la formation professionnelle initiale dans les Hauts-de-France représente 1,1 milliard d'euros, c'est le coût budgétaire pour l'Éducation nationale. Donc quand nous parlons ici ensemble, nous parlons d'1,1 milliard. Je pense que l'État montre qu'il est plein d'argent en ce moment, et qu'il pourrait bien évidemment augmenter ce budget. Cela me semble important que nous continuions ce chemin qui est bien initié vers l'efficacité. Et quand je mets en complément, de manière un peu plus large, au CoRE, le PRF, où nous sommes à 300 millions d'euros, quand on se réunit ensemble, en fait, nous parlons de pas loin d'1,4, d'1,5 milliard. Ce sont des sommes gigantesques. Donc, 20% de taux d'insertion sur un CAP, ce n'est pas beaucoup. 40% sur un bac pro, ce n'est pas beaucoup. 60% sur un BTS, ce n'est pas beaucoup. Le coût d'un étudiant, le coût d'un élève en formation initiale professionnelle dans les lycées pros, c'est 14 000 euros par an. C'est le prix d'un ingénieur. Un ingénieur, c'est 15 500 euros par an. C'est le même prix. Donc, il faut que nous soyons réellement dans l'efficacité. Le chemin qui est emprunté aujourd'hui et qui nous est présenté est très bon. Le travail qui est fait dans les comités techniques, que ce soit jeunesse, que ce soit anticipation, etc., je trouve porte ses fruits. Oui, Philippe, c'est une comitologie qui est importante, mais quand je vois le boulot qui a été fait, quand je vois la qualité des données qui sont en retour, quand je vois aujourd'hui le fait qu'en ayant soulevé le capot, nous avons une vraie vision et la collaboration peut se mettre en place et nous pouvons vous proposer d'améliorer cette collaboration État-

Région et quadripartite, nous trouvons cela très positif, vraiment très positif. Et c'est sur ce sujet-là que nous avons envie de continuer à travailler avec vous.

Bruno DROLEZ

Je n'ai pas compris concrètement la proposition que vous avez faite. C'est-à-dire, qu'est-ce que nous devons faire dans quel délai, qu'est-ce que vous nous proposez de faire dans quel délai très concrètement ?

Christophe COURQUIN

Les CLPE sont réunis par rapport aux documents que nous avons reçus, et nous allons vous proposer une liste de questions et d'interrogations, afin que nous puissions avoir de la donnée et répondre à nos incompréhensions, qui nous permettra d'avancer dans nos réflexions. Et c'est aussi, ces questions, lorsque nous allons vous les soumettre, c'est d'avoir une deadline. C'est-à-dire quand je pose une question, c'est d'avoir la réponse peut-être dans les deux mois ou trois mois, pas huit mois après, ce qui évitera les écueils de tout à chacun, et de faire ce travail en sous-commission. Comme cela, un nombre de partenaires sociaux viendra avec une liste à la Prévert, vous posera : « *Voilà, ce que nous n'avons pas compris* ». Si vous en êtes d'accord, quelle réponse on peut y apporter, et nous ferons nos réponses aussi, nos propositions croisées avec votre vision de l'aménagement de la carte des formations et la vision des partenaires sociaux en territoire de cet aménagement, en lien avec les réponses des CLPE aussi, parce qu'il faut croiser ces données. Donc, une liste que nous allons vous transmettre d'ici une petite semaine, parce que nous venons d'avoir tous les éléments, nous venons de nous réunir, nous sommes nombreux, nous nous mettons d'accord, et c'est ce que nous vous proposons. Ce qui n'engage en rien au positionnement du vote, cela n'a rien à voir avec le positionnement du vote à venir, c'est vraiment un groupe de travail que nous souhaitons pour vraiment avoir une compréhension à 100%, et vous proposez peut-être une autre méthodologie sur certains sujets, pour avoir une vraie vision et un vrai éclairage de la présentation des documents.

Thibault GUINNEPAIN

J'ai compris ce que vous évoquiez, ce que je ne comprends pas, c'est la philosophie globale. C'est-à-dire que j'ai la chance d'animer, de présider avec plusieurs d'entre vous le comité jeunesse, où c'est à mon sens explicitement le rôle, et c'est ce que j'ai dit en ouverture du comité jeunesse, de faire ce travail, de répondre aux questions sur la carte. Vous dites que vous n'avez pas eu la documentation récemment, mais vous l'avez eue. C'est la même documentation pour le comité jeunesse pour tout dire entre le document qui a été présenté par Hervé, Frédéric, nous avons rajouté une slide qui présentait un peu mieux ce qui a été fait dans une approche sectorielle. Les fichiers n'ont pas été modifiés, le compte rendu du comité jeunesse n'est pas encore diffusé, mais tous les participants peuvent facilement rapporter les propos, je pense que nous avons obtenu en deux heures des propos assez clairs, alors c'est vrai qu'il y a un des co-présidents qui a dit qu'il avait des questions et qu'il n'a pas pu les aborder, honnêtement il avait la parole, il pouvait le faire. Donc, nous ferons mieux la prochaine fois, je suis vraiment dans cet état d'esprit, j'entends que vous l'êtes également, mais je ne comprends pas, recréer une commission, une sous-commission qui réponde à des questions, pour moi, dans mon esprit, on m'avait donné comme instruction de construire une carte, je dirais Région-État, ce qu'Hervé appelait les experts, mais d'un point de vue technique qui s'appuie sur des avis territoriaux dans lequel il y a beaucoup de représentants des CLPE, ils sont aujourd'hui, en tout cas dans l'invite, ils sont très représentatifs des forces vives de toutes sortes sur un territoire et croisées avec les branches. À mon sens, j'avais compris que nous avions réussi à passer l'obstacle de la représentation du monde économique au sein des CLPE, mais peut-être que je n'ai pas compris et dans ce cas-là, cette sous-commission pour moi serait d'avoir une troisième approche au fond de la carte qui serait une approche uniquement des représentants du monde économique, je ne sais pas comment le formuler, et dans ce cas-là, je pose la question, comment nous concilions avec les branches et avec les territoires. C'est un point, je suis désolé, je donne ma limite, je ne comprends pas, je ne suis pas non plus très vieux dans ce cénacle, mais pardon, c'est ce que j'avais compris sur les derniers mois de ce qui était demandé dans la philosophie globale de la construction.

Philippe BEAUCHAMPS

Je vais répondre deux choses, d'abord, la précision que vous avez donnée était importante parce que je ne comprenais pas ce que vous vouliez faire en l'espace de 15 jours, parce que je rappelle que nous avons un Plénier

du CoRE le 2 décembre 2025 qui va devoir s'exprimer sur la carte des formations. Mais vous avez reprécisé en disant que nous ne travaillons pas pour ce Plénier, nous travaillons pour l'avenir et pour l'évolution pour que nous continuions à progresser sur la carte de formations et la méthode dont on en échange ensemble avec les territoires, parce que les comités locaux c'est essentiel. J'ai toujours dit que je peux prétendre que je connais l'économie de la Métropole Européenne de Lille parce que j'y travaille et que j'y habite depuis 40 ans. Je ne connais pas celui d'Avesnes-sur-Helpe et encore moins celui de Château-Thierry, Compiègne et Senlis, donc le côté territorial est très important. Donc, ce que vous voulez c'est que nous continuions à réfléchir sur la méthode. Moi, par définition, si vous nous posez des questions, si vous avez des souhaits, on se doit d'y répondre et de les étudier. Après, ce que nous allons peut-être vous dire une fois que nous les aurons étudiés et vous allez nous laisser, on va se laisser collectivement deux, trois mois pour y répondre, c'est peut-être de dire : « *Ne faisons pas de la comitologie pour de la comitologie* ». Non, je me doute bien que ce n'est pas ce que vous demandiez et si ce que vous nous demandiez est déjà traité, par exemple dans le comité jeunesse, ou devrait être traité dans le comité jeunesse, nous allons le remettre dans le comité jeunesse en disant au comité jeunesse : « *Vous devez traiter cela* ». Donc, sur le principe, la position de la Région c'est, nous attendons vos demandes, nous les regarderons et si nous considérons qu'elles doivent s'inscrire dans une des quatre commissions thématiques du CoRE, et bien nous vous le proposerons, mais en disant aux quatre commissions thématiques du CoRE : « *Vous devez les étudier* ». Nous devons les étudier conjointement ensemble et puis, si, pour un cas ou deux je ne sais pas lesquels, je ne suis pas dans votre tête, nous devons faire un groupe de travail spécifique, nous ferons un groupe de travail spécifique. Globalement, travailler pour améliorer, je ne peux pas être contre.

Bruno DROLEZ

Oui, nous en échangeons ensemble, nous sommes tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Philippe, il me semble quand même qu'a priori, ne créons pas un groupe supplémentaire, faisons cela dans le cadre des comités qui existent dans le CoRE. Après, évidemment, si vous avez des questions à poser, vous pouvez les poser, et nous allons regarder dans quel cadre nous pouvons vous répondre.

Thibault GUINNEPAIN

Le plus indiqué c'est le comité jeunesse.

Bruno DROLEZ

Il y aura peut-être des choses qui peuvent relever à la marge du comité, de l'anticipation, des choses comme cela, donc nous regarderons en fonction des questions que vous avez, ou territoire.

Christophe COURQUIN

Ce n'est pas en deux heures de réunion de commission jeunesse que nous pouvons aborder les sujets. Je veux vous éviter d'avoir une liste à la Prévert de questions en plein Plénier, alors que nous pouvons les régler en amont. C'est juste de la méthodologie, de la technique, de la compréhension, et aussi de nos interrogations. Donc, si en deux heures de temps, nous n'avons pas le temps de le faire c'est juste en sous-commissions, plutôt que cela se fasse directement en commission parce qu'après, que nous soyons en anticipation avec la carte des formations dans la commission anticipation, le sujet va arriver aussi. Il faut que nous préparions bien ces Pléniers pour qu'ils soient fluides, compréhensibles de tous et que nous arrivions sur un accord commun et qu'on ne se pose pas les questions. Je n'ai pas envie de vous étaler 15 questions et qu'on se fâche en plein Plénier. Il faut se dire les choses, nous n'avons pas compris, alors peut-être que vous avez fait le boulot, je pense que vous avez fait le travail et nous n'avons peut-être pas compris. Donc c'est de se poser des questions et parfois en deux heures de temps quand je vois les ordres du jour chargés des commissions et que nous avons une heure et demie deux heures ce n'est peut-être pas toujours possible d'aborder tous les sujets. C'est donc une ouverture d'esprit sur une proposition paritaire de se dire, comme vous l'avez dit monsieur BEAUCHAMPS, de travailler et de se dire : « *Nous n'avons pas compris* ». Et d'éviter d'avoir cette question qui déborde en plein Plénier, c'est tout.

Philippe BEAUCHAMPS

Moi, les amis, j'ai donné la position de la Région. Avis positif de la Région. L'État a parlé et le Rectorat qui est aussi l'État. C'est l'État dans l'État.

Thibault GUINNEPAIN

Je pense qu'il y a toute la place dans le comité jeunesse. Je rappelle quand même que le comité jeunesse que nous avons fait il y a 10 jours ou la semaine dernière, je ne sais plus, le temps passe vite, était le premier comité jeunesse dédié à la carte. Pour moi, nous avons bien passé 50% du temps à expliciter certains trucs qui à l'avenir n'auront plus à être à ce point développés. Si nous sommes d'accord sur un grand nombre, j'entends qu'il y a quand même, j'ai noté, 85-90% à garder, nous allons pouvoir garder 85-90%, cela veut dire que nous allons pouvoir faire pas mal de modifications. Cela veut dire que nous allons avoir plus de temps pour traiter les choses sur les 15 questions, même si c'est ce que j'avais appelé de mes vœux et je rappelle aussi ce que nous avons dit en préparation du comité jeunesse, je rappelle aussi que nous faisons des préparatoires en comité jeunesse où nous avons dit : « *Venez avec vos questions, vous avez la documentation* ». On ne va pas s'appesantir, ce que je veux juste dire, j'ouvre la porte complètement en disant, un c'est possible, deux, si jamais au prochain comité jeunesse, nous n'avons pas eu le temps de traiter les questions, nous nous ferons une séance spéciale, cela ne me dérange absolument pas. Vous l'avez compris en tant que, je ne sais pas s'il faut dire, co-président du comité jeunesse, je suis tout à fait favorable à ce que nous utilisions le comité jeunesse pour faire ce que vous évoquez, je l'ai dit en ouverture, je l'ai dit en conclusion, pour qu'il soit utilisé pour traiter les sujets qui n'ont pas à être traités en Plénier parce que l'espace Plénier ne le permet pas tout simplement, ne permet pas de traiter la formation à tel endroit, etc. Je renvoie donc cela au comité jeunesse, et nous trouverons évidemment l'espace et le temps pour le faire. Mais je rappelle, il y a quand même eu une prépa, il y a eu des échanges, il y a eu de la documentation, on s'est mis d'accord sur beaucoup de sujets.

THOILLIEZ Eric

CPME Hauts-de-France

Juste pour compléter ce qu'ont dit mes collègues et bien en tant que membre du Bureau du CoRE, je me permets de vous interpellier, nous avons des remarques techniques sur la méthode. Effectivement, il y a eu une nette amélioration, mais il y a quelques points sur lesquels nous devons vous les formuler, alors, après nous pouvons nous reprendre une demi-heure et rester jusqu'à 14 heures, cela ne me dérange pas, mais ce n'est pas possible. Ce que nous avons voulu vous dire, c'est qu'il y a quelques points sur lesquels nous voudrions vous formulez en termes de méthode. J'ai vu des choses sur les consultations des branches, je pense que cela peut être amélioré, le conseil que je vous donnerai, mais il faut en parler, passez par les inter-pros. Votre slide est super, mais il y a des branches, il y a des trucs, cela n'a aucune valeur, vous n'avez pas consulté les bons. Donc je suis assez étonné, et là-dessus, il faut que l'on vous aide. Ce sont des points comme cela que nous voulons faire repasser, donc, ça c'est plutôt côté Région, je pense que les inter-pros, enfin là je parle au titre de la CPME, mais ce n'est pas l'U2P et le MEDEF qui vont nous bloquer là-dessus, nous allons vous aider pour ces consultations de branches, qu'on est un avis. Ce n'est pas normal qu'il y ait beaucoup de branches qui n'aient pas donné d'avis, après, si effectivement elles n'ont pas été consultées ou que c'est passé je ne sais où... Il y a une question de planning aussi, il faut qu'on repose un planning commun, peu importe que ce soit en comité jeunesse, mais en tant que membre du CoRE je dois vous le dire. Pour le planning, nous avons fait ce que nous avons pu, c'était super, mais nous pouvons mieux faire. C'est ça que nous voulons vous dire, après il y a une question de cohérence de fichiers, en tant que membres du Bureau nous avons reçu des fichiers, et à un moment il n'y a pas le même nombre, cela pose des questions et il y a aussi une question de cohérence du fond. Je le redis non pas pour faire plaisir à Philippe, mais à tout le monde et en particulier avec le Rectorat, le CLPE de Lille, j'ai pris mon pied. J'ai entendu des trucs, c'était génial, notamment qui venaient de l'Educ, disant : « *Ces formations-là, on arrête parce que ce n'est pas notre boulot, c'est le boulot du secteur privé, ils seront meilleurs que nous, cela concerne des adultes* ». C'est la première fois que j'entends cela. Et cela fait une dizaine d'années que je me suis tapé aussi des SPEL qui ne servaient à rien, quand j'étais représentant d'autres organismes de formation, donc c'était super. Nous avons donc un certain nombre de remarques techniques. Il y a aussi la cohérence Philippe, parce que cela a été dit à Lille, mais parfois, la formation, tu la retrouves quand même à un autre endroit. Donc tu as envie de dire aux collègues du Rectorat, si à Lille nous avons dit que ce n'était pas utile pour des gamins de faire cela à 16 ans, que cela n'insérait pas et que le secteur privé s'en sortait bien, pourquoi sur d'autres bassins, où il y a aussi d'autres opérateurs privés en apprentissage... Cela peut vous paraître des détails, mais nous jouons notre rôle à fond et nous avons quelques remarques dont nous voulons vous faire part, alors que ce soit au comité jeunesse ici, mais c'est bien en tant que membres du Bureau du CoRE dont on voulait vous en faire part.

Philippe BEAUCHAMPS

Bien, je reprends la main. Il y avait le co-président du comité jeunesse qui parlait, moi, en tant que co-président du CoRE, j'approuve vos demandes et une fois de plus nous les lirons et nous verrons si elles s'intègrent totalement dans un comité plutôt que dans les trois autres et puis si elles doivent faire l'objet d'une autre commission spécifique, ou d'une commission, ce sera certainement le cas transverse entre les quatre comités, nous étudierons le sujet, donc je reprends mon rôle de maître des horloges puisque celui qu'il l'avait jusqu'à présent est un peu mal d'après ce que je crois savoir, et je vais passer au point suivant, point d'information sur le travail d'élaboration des indicateurs de feuilles de route et c'est Yves qui va s'y coller.

Point d'information sur le travail d'élaboration des indicateurs des feuilles de route.

Yves MUCHEMBLED

Coordination technique du CoRE Hauts-de-France

Merci Philippe. Donc, le résultat que nous vous présentons est le résultat de groupes de travail qui se sont réunis et se sont accordés sur un certain nombre d'indicateurs. De manière macro, nous arrivons à 37 indicateurs qui seront utilisés, dont 68% d'indicateurs à des fins de résultat, 21% à des fins de contexte et 11% qui sont des indicateurs de moyen. On s'était donné mutuellement une priorité sur les indicateurs de résultat, nous y sommes, ces indicateurs ont été stabilisés et c'est la proposition qui en est faite ici avec à la fois un descriptif de ce que vous pouvez y trouver, le niveau de granularité auquel nous pouvons descendre à l'heure qu'il est, là aussi comme c'est un travail qui se fait chemin faisant peut-être que progressivement nous arriverons à trouver des granularités plus fines si elles s'avèrent nécessaires. Et puis également se remettre pour une bonne connaissance, un bon partage d'informations qui fournit la donnée sur chacun des indicateurs. La fréquence d'actualisation à aujourd'hui qui est possible c'est une fréquence annuelle, donc nous pouvons produire annuellement ces indicateurs-là. Dans le calendrier, ~~nous allons affiner cette préparation~~ et donc, dans le courant du premier trimestre 2026, nous allons affiner cette préparation d'indicateurs, c'est-à-dire les stabiliser et s'assurer de la bonne compréhension, etc. Pour une première livraison qui sera faite au deuxième trimestre 2026. La livraison sera faite sous deux formats, la première fois, nous vous ferons un envoi évidemment auprès de chaque comité et ces indicateurs-là seront de toute façon accessibles en ligne, donc à tout moment, chacun pourra y retourner s'il le souhaite et nous aurons comme cela un partage d'informations auprès de tous les membres des différents comités.

Donc, sur la première slide d'indicateurs, nous avons extrait, et c'est une proposition, les indicateurs de contexte des différents comités tels qu'ils avaient été imaginés initialement, les indicateurs de contexte sont finalement plutôt transversaux et pas forcément spécifiques à un comité. C'est pour cela que vous avez cette slide extraite. Vous avez ensuite les indicateurs par comité qui leur sont plus spécifiques, et donc sur le comité anticipation avec, nous n'allons pas ~~les balayer~~, les passer en revue, mais se dire que nous avons des indicateurs sur l'emploi, également des indicateurs sur ce que nous avons appelé les départs en retraite ou plutôt les prévisions que nous pouvons imaginer des départs en retraite eu égard à la pyramide des âges et donc des éléments également d'évolution de la démographie sur le comité anticipation. Sur le comité emploi, cela ne vous surprendra pas, ~~donc~~ il y a un focus évidemment sur les personnes qui sont en recherche d'emploi avec des sous-focus par typologie de population. ~~Donc~~, nous allons aller regarder les seniors, les jeunes, les bénéficiaires du RSA et d'autres publics prioritaires avec évidemment un regard spécifique sur l'insertion des jeunes en regardant aussi la poursuite dans les voies scolaires et les voies apprentissages, la poursuite des jeunes qui sortent de CAP, de bac pro, ce qui permettra aussi peut-être de regarder autrement les taux d'insertion que nous avons évoqués tout à l'heure puisqu'il y a pour partie une insertion directe et pour partie de la poursuite d'études.

Sur le comité jeunesse, il y a également un gros focus sur les jeunes évidemment et en particulier sur ceux qui sont concernés par l'obligation de formation, les 16-18 ans, sur la mobilisation des dispositifs qui sont prévus au bénéfice des jeunes et puis la liste des formations en devenir favorable, c'était un sujet qui a été évoqué tout à l'heure, l'insertion et les formations qui sont plus ou moins insérantes et donc c'est bien qu'on se partage ces indicateurs. Et sur ~~le comité, le dernier~~, le comité territoire, nous aurons des focus ~~sur~~, puisqu'on est en interaction avec les CLPE sur ce comité territoire et de voir concrètement ce qui remonte soit des feuilles de route, soit des fiches actions, des comptes rendus qui sont établis dans les CLPE et donc pouvoir nourrir la réflexion de ce comité territoire. À ce stade, nous en sommes à une V1, il y avait d'autres indicateurs qui ont été émis en proposition qui ne sont pas dans ces tableaux-là, puisque, pour l'instant nous n'étions pas encore sûrs de la faisabilité technique. Donc, les travaux techniques continuent sur ces propositions d'indicateurs qui viendront quand nous aurons trouvé la solution, qui viendront enrichir et cela peut également évoluer, donc 37 indicateurs c'est déjà pas mal, nous pourrions alimenter les débats grâce à cela.

Philippe BEAUCHAMPS

Merci, j'avais vu passer en son temps des mails d'inquiétude, mais c'est parce que le travail n'était pas fini et puis vous avez travaillé depuis tous ensemble et, a priori, je vais vous laisser vous exprimer si vous le souhaitez,

mais a priori, il y a une unanimité avec ce qui a été dit par Yves que quelques indicateurs qui sont encore en étude de faisabilité, il y a une unanimité sur les indicateurs retenus dans les différentes commissions, dans les quatre commissions thématiques, donc d'abord merci comme d'habitude Yves, à tes équipes pour le travail effectué sur ce sujet précis et sur d'ailleurs l'animation complète du CoRE. Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ou est-ce que l'on considère que vous êtes tous satisfaits par ces critères d'évaluation ?

THOILLIEZ Eric

Très court, j'ai été invité la semaine dernière à préparer, donc un énorme boulot, et c'est chouette. Il n'y a pas de sujet là-dessus. J'ai juste fait deux remarques que je partage avec les membres du Bureau, le marketing du tableau de bord sera important parce que là lu comme cela, ça fait 37 indicateurs par comité, mais on se l'est dit, la façon de présenter les indicateurs, par exemple, dans le comité emploi dont je suis le co-président, tout ce qui concerne l'insertion, en tant que patron, excuse-moi, mais je me tape que cela vienne de la voie scolaire, de l'alternance ou du PRF ou ailleurs, mais il faut regrouper cela pour que ce soit lisible, mais je pense que c'est valable partout et on en a rigolé ensemble avec Yves et c'est important de le partager. Et juste un indicateur que je me vois obligé d'ajouter c'est que sur la partie emploi le coût de la formation, alors pas la micro-formation savoir tel ou tel secteur, c'est important à un moment de se dire s'il y a des choses qui sont efficaces et qui en plus coûtent moins cher, ce sont des données qu'on peut obtenir. En tout cas au niveau très macro, ce sera intéressant de le regarder entre le PRF, l'apprentissage, la formation initiale, cela insère, cela n'insère pas et en plus cela a tel prix, etc. C'est quelque chose je pense d'important pour nous dans ce que nous allons regarder, mais bravo pour le boulot.

Yves MUCHEMBLED

Je vais juste rebondir sur ce que tu évoques Eric. En effet, j'énonçais qu'il y avait un travail à réaliser sur le premier trimestre 2026, ce n'est pas juste un travail de travailler les chiffres, etc., mais c'est aussi comment nous allons le rendre intelligible et c'est le travail préparatoire que nous voulons faire entre nous, pour se dire que ce que nous présentons, la façon de le présenter, le marketing si je reprends ton terme, est-ce que c'est suffisamment intelligible pour tout le monde et que finalement cela parle et qu'on n'ait pas une batterie de chiffres les uns derrière les autres qui vont finalement être difficiles à comprendre, j'allais dire à digérer. C'est aussi cela ce sujet, et puis, comme nous l'avons évoqué tout à l'heure, en effet, ces indicateurs-là sont définis parce que, techniquement, aujourd'hui, nous savons que nous les faisons. La source, c'est pour votre information, vous en faites ce que vous voulez et puis c'est une matière vivante, donc cela enrichira.

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL

Merci Yves et merci pour le travail qui a été fait effectivement, 9 indicateurs par comité c'est peut-être beaucoup, mais globalement ce sont des indicateurs de résultat, donc nous sommes déjà sortis de la logique d'indicateurs de moyens et nous en sommes très contents, donc merci encore, bravo pour cela, et puis effectivement cela va vivre, donc nous allons voir comment cela fonctionne et quelles sont les difficultés associées, et puis nous serons avec vous pour essayer d'améliorer tout cela.

Bruno DROLEZ

Juste vous dire, je me permettrais peut-être de vous faire quelques propositions complémentaires pas trop, parce qu'il y a déjà beaucoup d'indicateurs, mais, par exemple, je vois que, pour le comité emploi, nous avons des indicateurs extrêmement intéressants sur la part du public prioritaire dans nos dispositifs. Et cela, ce sont des logiques d'action quand même, nous ne sommes pas seulement en train de regarder le nombre d'évolutions, le nombre d'étudiants, mais nous nous reposons la question de savoir comment nos outils sont utilisés. Je regrette un peu, c'est pour cela que j'ai cette idée-là, que dans le comité, par exemple, pour les indicateurs du comité anticipation économique, nous ne retrouvons pas trop cela c'est-à-dire que nous n'avons pas la part, par exemple de nos publics prioritaires, notamment les plus de 50 ou des jeunes, plutôt là en l'occurrence des plus de 50 dans certains dispositifs. Ce n'est peut-être pas faisable et pas dans le PRF du Conseil régional, mais peuvent être d'autres dispositifs comme le PTP ou des choses comme cela. Je ne sais pas si nous pouvons l'avoir, mais en tout cas ce serait intéressant que nous puissions aussi avoir cela en se disant peut-être que nous avons nous des efforts après... Le CEP, quand nous avons vu la présentation en comité des mutations éco du CEP avec assez peu de salariés finalement, quand nous regardons bien la part des salariés dans le CEP. Cela peut être intéressant de suivre quelque chose comme cela, je trouve. Nous nous posons ensuite la question de savoir ce

que nous pouvons faire avec les prestataires du CEP. Et la part, par exemple, des plus de 50 ans dans les prestations, cela peut donner des indications d'actions. Je n'en ai pas beaucoup d'idées comme cela, mais, en parcourant les indicateurs, je me dis que nous pourrions peut-être compléter avec un ou deux indicateurs supplémentaires.

Matthieu TEZENAS DU MONTCEL

Pas beaucoup plus.

Bruno DROLEZ

Non, je suis très raisonnable.

Christophe COURQUIN

En réponse, c'est tout à fait possible et cela me va très bien, vous comprendrez pourquoi après, Matthieu rigole.

Philippe BEAUCHAMPS

Très bien, monsieur DROLEZ, normalement, vous devez reprendre la parole. Ah pardon, excusez-moi.

Didier DERNONCOURT

CFE-CGC UR Hauts-de-France

Est-ce que nous sommes assurés d'un fonctionnement homogène de l'ensemble des comités locaux et sont-ils tous installés ? La réponse est probablement non.

Philippe BEAUCHAMPS

Est-ce qu'ils fonctionnent de manière homogène ? Certainement pas. Est-ce qu'ils sont tous installés ? Oui, à ma connaissance. Lequel ne serait pas installé.

Didier DERNONCOURT

Pour la Somme, j'ai des doutes liés à la volonté du préfet d'y souscrire. Je parle très crûment, mais c'est la réalité. Nous pouvons faire des statistiques sur des tas de choses, mais, si effectivement tout le monde ne fonctionne pas de la même manière, cela rendra les choses un peu plus compliquées.

Philippe BEAUCHAMPS

Pourtant, des conseillers régionaux sont très intéressés par ces sujets-là dans la Somme. Je pense à mon ami Pascal DEMARTHE, Maire d'Abbeville, conseiller régional, qui je sais co-préside un SPEL de la sous-préfecture d'Abbeville, et celui-là, je suis sûr qu'il fonctionne. Parce que d'ailleurs, si vous regardez les taux de chômage sur Abbeville depuis six ans, ils ont fortement diminué et il y a notamment beaucoup d'implantations d'entreprises et beaucoup de réimplantations de commerces en centre-ville. Donc, celui-là, je suis sûr qu'il fonctionne, sous réserve que le sous-préfet, mais je pense qu'il fonctionne.

Bruno DROLEZ

Il y a monsieur LORIC aussi.

Philippe BEAUCHAMPS

À Amiens, il y a Jean-Christophe LORIC qui est passionné par ces sujets-là. Je ne sais pas où cela ne fonctionne pas dans la Somme.

Didier DERNONCOURT

Bureau du CoRE – 14 novembre 2025

Faites le tour de celui de Montdidier, par exemple.

Philippe BEUCHAMPS

C'est comme ce que vous avez proposé sur vos listes de questions. Je prends le point et le fait que vous m'alertiez sur la Somme. Nous allons vérifier le cas des CLPE sur le territoire de la Somme.

Point d'information sur les réunions prévisionnelles du CoRE 2026

Yves MUCHEMBLED

Voilà, très rapidement, puisqu'il est 12h02. L'idée est que chacun puisse avoir l'information sur le calendrier 2026, et d'avoir posé les jalons. C'était un des attendus que nous avons déjà partagés ensemble. Juste, quelques remarques, il y a un comité emploi qui se calera début janvier, enfin ce n'est pas tout à fait un comité emploi 2026, c'est plutôt un glissement de décembre 2025 vers janvier 2026, c'est pour cela que vous en avez un en plus alors qu'il était prévu d'en avoir deux. Nous avons trois comités jeunesse, les deux autres comités thématiques se réunissent deux fois également, dont sur le comité territoire. Vous savez qu'il y a une particularité, c'est que nous faisons un comité territoire élargi, et qui aura lieu, les dates ne sont pas encore calées, mais fin mai-début juin. Et viennent également s'intercaler des Bureaux et des Pléniers, comme cela est prévu dans le règlement intérieur. Vous avez donc une vision d'ensemble, et nous allons travailler progressivement à définir les dates de chacun de ces comités. Cela permet à tout le monde de voir comment les travaux vont avancer pendant le courant de l'année prochaine. Je ne sais pas s'il y a des questions ou des remarques sur ce sujet.

Philippe BEAUCHAMPS

Est-ce que vous avez des questions sur ce calendrier ? Non ? Eh bien, écoutez, nous allons conclure ce Bureau. Je reste attentif à obtenir dès qu'elles seront données, les éléments que les organisations syndicales vont nous envoyer que je les ai avant, dès qu'elles arrivent pour que je vois de quoi on parle.

Merci beaucoup, et merci d'avoir constaté les améliorations unanimement.

La séance est levée à 12 heures 04.

Liste des membres titulaires ou suppléants du Bureau du CoRE présents

| | |
|-----------------------------|--|
| BALLAVOISNE Christophe | <i>FO UR Hauts-de-France</i> |
| BEAUCHAMPS Philippe | <i>Co-président du CoRE Hauts-de-France au titre du Conseil régional</i> |
| BONTINCK Yves-Michel | <i>Vice-président du CoRE Hauts-de-France au titre des organisations syndicales de salariés</i> |
| COURQUIN Christophe | <i>CFDT URI Hauts-de-France</i> |
| DECAGNY Arnaud | <i>Vice-président en charge de la politique de la ville, du logement, de la rénovation urbaine et de l'apprentissage</i> |
| DERNONCOURT Didier | <i>CFE-CGC UR Hauts-de-France</i> |
| DROLEZ Bruno | <i>Co-président du CoRE Hauts-de-France au titre de l'État</i> |
| GUINNEPAIN Thibault | <i>Secrétaire général adjoint de région académique Hauts-de-France</i> |
| LECLERCQ Philippe | <i>U2P Hauts-de-France</i> |
| MUCHEMBLED Yves | <i>Coordination technique du CoRE Hauts-de-France</i> |
| REMY Stéphane | <i>Directeur régional adjoint de la DREETS Hauts-de-France</i> |
| TEIRLYNCK Hervé | <i>Délégué régional académique à la formation professionnelles initiale et continue (DRAFPIC)</i> |
| TEZENAS DU MONTCEL Matthieu | <i>Vice-président du CoRE Hauts-de-France au titre des organisations professionnelles d'employeurs</i> |
| THOILLIEZ Eric | <i>CPME Hauts-de-France</i> |